



## Liminaire du CHSCT du 24 mars 2014

Monsieur le Président,

En ce premier CHSCT de l'année 2014, nous constatons une fois de plus le train des mesures de réduction d'emplois qui a commencé depuis une dizaine d'années à l'instigation de la Direction Générale.

Il semble s'accroître pour les années futures à tous les niveaux, particulièrement dans les tâches techniques et répercuté par les aiguilleurs que sont les différentes Directions, dont la DISI Sud-Ouest, décrochant des wagons entiers de postes fermés après mutations, départs à la retraite, transfert ou vacances d'emplois.

Tout cela a pour conséquence :

- d'augmenter de façon importante les exigences du travail et d'accroître les tensions émotionnelles, les incidents dans les rapports sociaux et de relation de travail ;
- de diminuer l'autonomie et les marges de manoeuvre dans l'organisation et l'exécution du travail.

Ces risques énumérés représentent plus de 30 % de tous les risques répertoriés dans le nouveau DUERP 2013. Cela est plus visible dans les 4 établissements de Services Informatiques que dans les CID, qui subissent de plus les risques liés à la route et aux problèmes physiques.

Malgré les sonnettes d'alarmes tirées par les organisations syndicales en de multiples occasions, et que vous avez su entendre et écouter pour certains cas, la locomotive du train de réductions d'emplois continue sa course, laissant sur le quai des agents demandant des temps partiels, une mutation ou se trouvant en longue maladie.

Nous souhaitons que les tableaux synoptiques ressortant de l'analyse du DUERP, suite aux 6 journées de groupe de travail vu la volumétrie des risques recensés (- initialement 'le travail devait pouvoir se faire en une seule réunion, deux au maximum' comme retranscrit dans le CR du CHSCT du 10 octobre 2013 - ) ne soient pas seulement un remplissage de feuilles blanches, mais fassent réellement prendre conscience aux responsables décisionnels à tous les niveaux, qu'un verrou de sécurité a été franchi, tant sur le plan professionnel qu'humain.

**Pour exemple, nous ne citerons que la phrase leitmotiv des différentes CID :**  
**"rien ne va, rien ne se décide, tout est grave ! "**